



**GESTION DES EAUX 2022**

**BASSIN DE L'ADOUR**

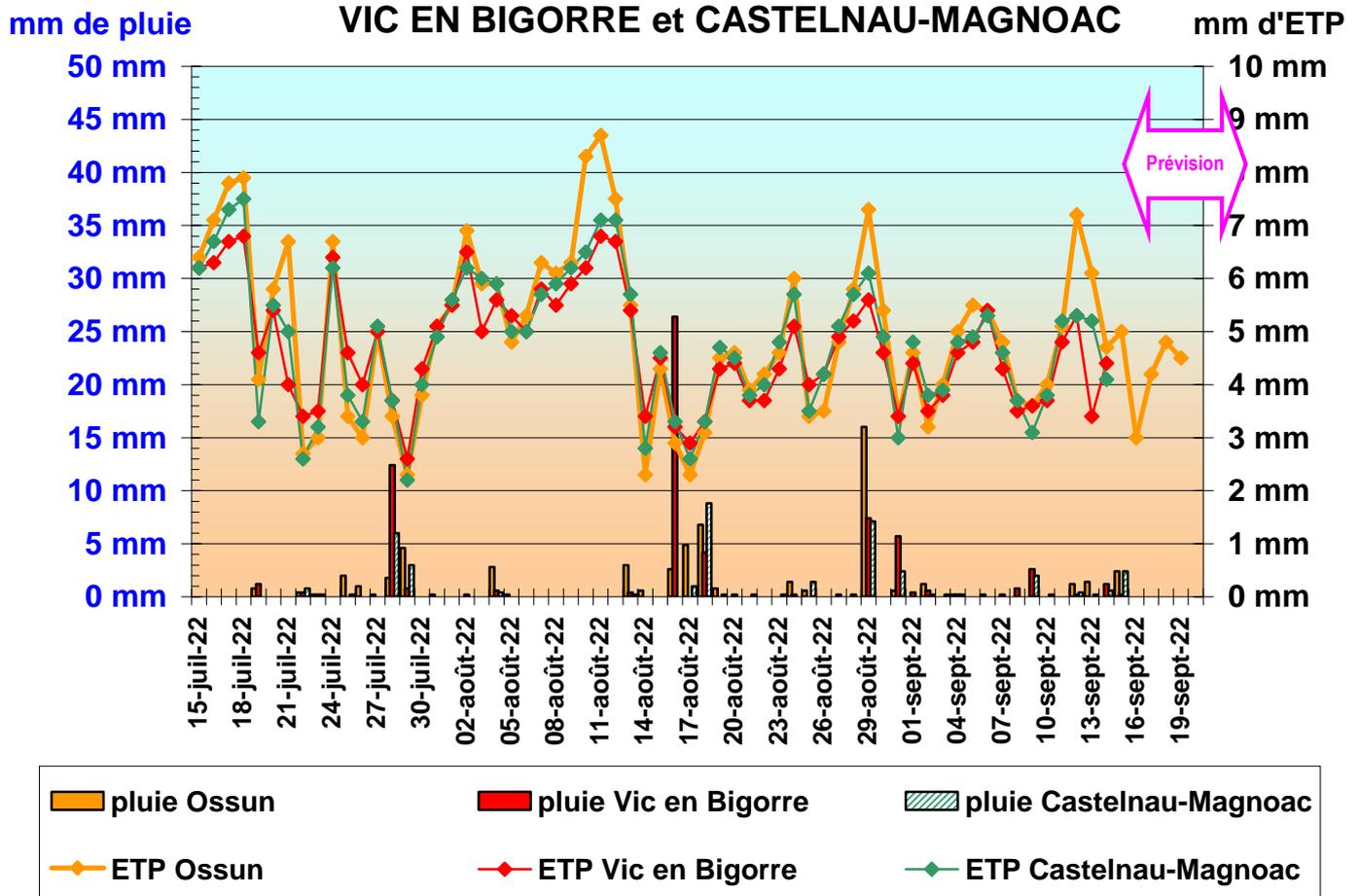
**NOTE HEBDOMADAIRE DE SUIVI D'ETIAGE N°12 - 16/09/2022**

**SITUATION HYDRO-CLIMATIQUE**

Les pluies annoncées la semaine passée se sont confirmées mais restent de faible intensité et non généralisées.

Après le passage perturbé de ce milieu de semaine, le week-end et la semaine à venir devrait se traduire par des températures de saison et une absence de précipitations, avant l'arrivée d'une nouvelle dégradation en fin de semaine prochaine.

**Pluie et ETP sur OSSUN,  
VIC EN BIGORRE et CASTELNAU-MAGNOAC**

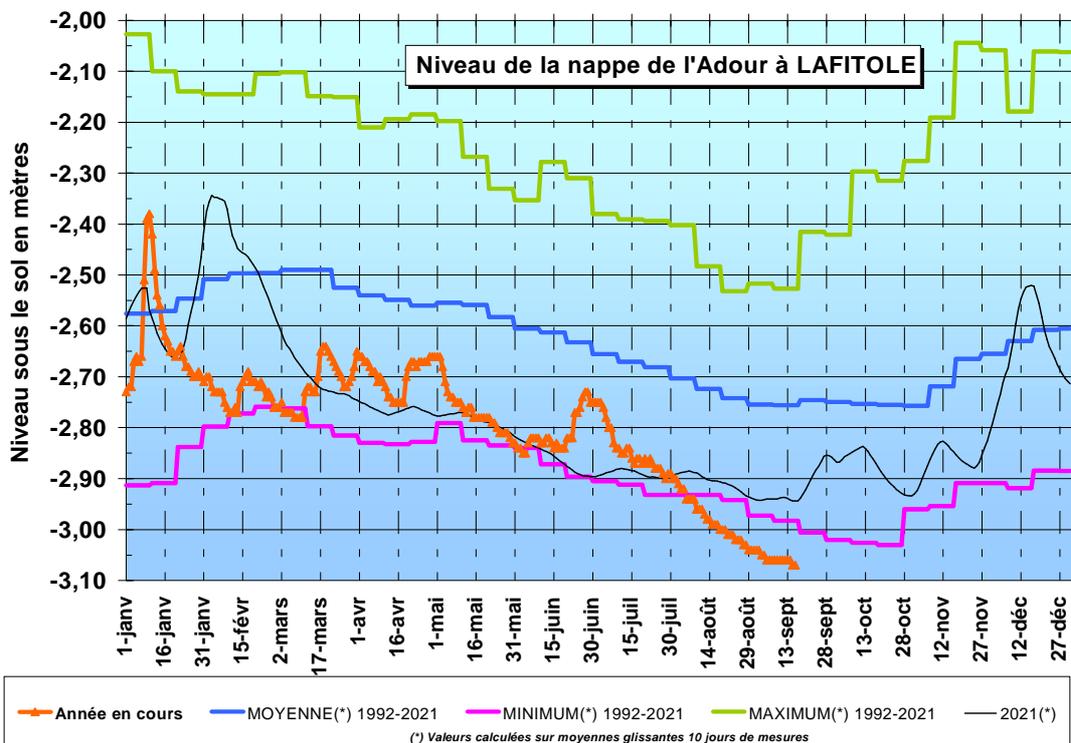


(Source des données : site Météo France)

# RESSOURCE EN EAU SUR LE BASSIN

## Évolution de la nappe de l'Adour

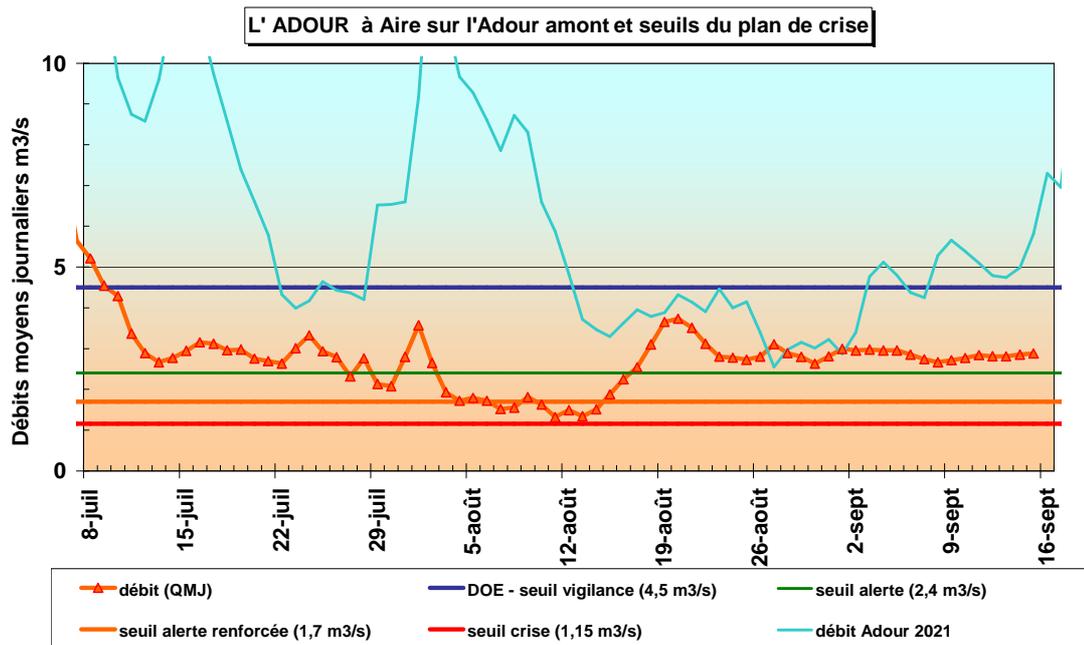
Une certaine stabilisation du niveau de la nappe, à un niveau historiquement bas, semble se dessiner. A voir si cela se confirme dans les jours à venir.



(Source des données : BRGM)

Deux autres piézomètres situés à Laloubère (Peyta) et Tarsac (près d'Aire-sur-l'Adour) sont également suivis régulièrement. Celui de Lafitole est considéré comme le plus représentatif pour appréhender l'état de la nappe en relation avec l'irrigation pour le département.

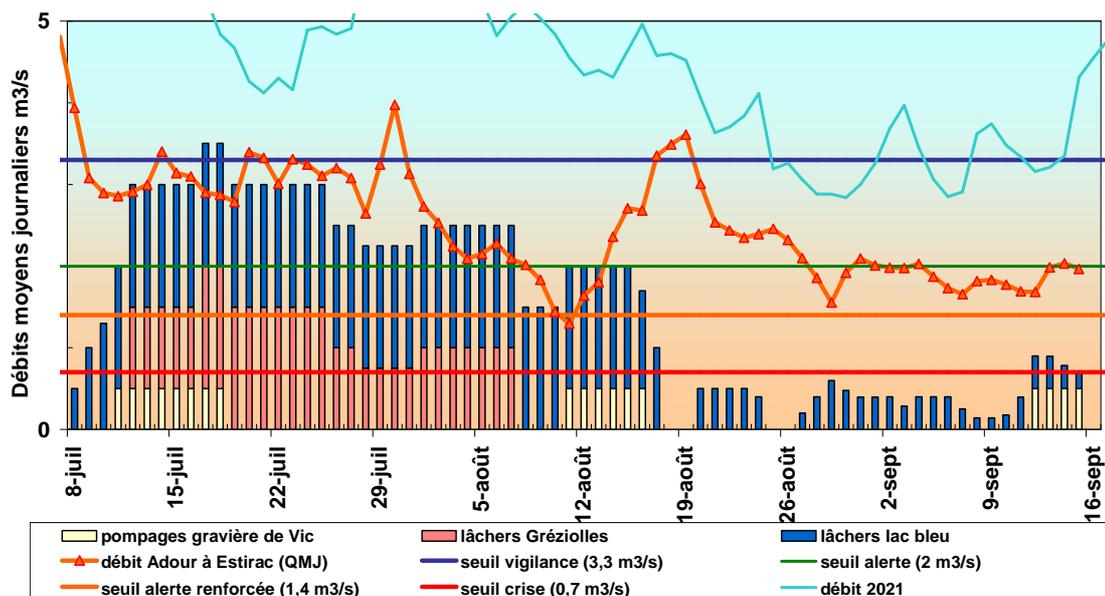
## Débits de l'Adour et soutien d'étiage depuis les ressources amont



Les débits à Aire sur l'Adour, stabilisés autour de 2,8 m<sup>3</sup>/s, profitent toujours des apports latéraux (notamment depuis l'Arros) et de l'absence de prélèvements.

(Source des données : DREAL / Unité hydrométrie)

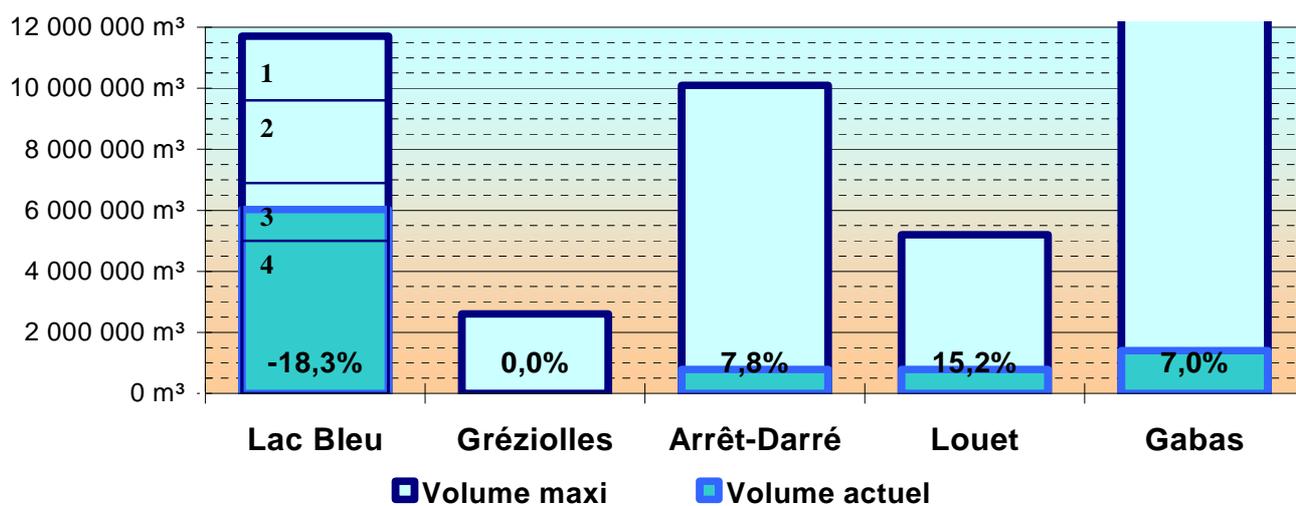
**L' ADOUR à Estirac et soutien d'étiage depuis les ressources amont  
seuils de gestion**



Les débits à Estirac sont remontés autour des 2 m<sup>3</sup>/s à l'occasion d'un pompage dans la gravière de Vic à 500 l/s entre le 12 et le 15/9.

(Source des données : DREAL / Unité hydrométrie pour les débits, Institution Adour pour les soutiens)

**Niveau des réserves**



Pour le lac bleu, le pourcentage de remplissage est calculé par rapport au cumul des tranches 1 et 2 soit 4,8 Mm<sup>3</sup> :  
 1- tranche de régulation inter-annuelle : 2,1 Mm<sup>3</sup>    2- tranche de régulation moyenne : 2,7 Mm<sup>3</sup>  
 3- tranche mobilisable en année sèche : 1,9 Mm<sup>3</sup>    4- tranche de sécurité : 5 Mm<sup>3</sup> (source : étude CACG 2013)

Etat au 16 septembre 2022	Vol.max.	Volume actuel	Remplissage	Evolution du remplissage (*)
<b>Lac Bleu</b>	4 800 000 m <sup>3</sup>	-879 400 m <sup>3</sup>	-18,3%	-3,9%
<b>Gréziolles</b>	2 600 000 m <sup>3</sup>	0 m <sup>3</sup>	0,0%	0,0%
<b>Arrêt-Darré</b>	10 095 000 m <sup>3</sup>	786 500 m <sup>3</sup>	7,8%	-0,3%
<b>Louet</b>	5 200 000 m <sup>3</sup>	791 470 m <sup>3</sup>	15,2%	-1,5%
<b>Gabas</b>	20 000 000 m <sup>3</sup>	1 400 200 m <sup>3</sup>	7,0%	-2,7%

(\*) par rapport à la semaine précédente – volume max Lac Bleu = somme des tranches 1 et 2  
 (Sources des données : Lac Bleu / Gréziolles - Institution Adour, autres barrages - CACG)

Les lâchers depuis la lac bleu sont maintenus entre 150 et 400 l/s, adaptés aux conditions de température, toujours dans l'objectif de répondre aux enjeux écologiques au niveau de Tarbes. La mobilisation de la tranche 3, dite tranche mobilisable en année sèche, est maintenant proche de 50%.

## **ETAT DES ECOULEMENTS SUR LES AFFLUENTS DE L'ÉCHEZ**

Pas d'évolution à signaler.

## **IMPACT SUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

Pas d'évolution à signaler.

## **CONCLUSION**

Grâce à l'absence de prélèvements dans le milieu superficiel et le maintien d'un soutien d'étiage minimal depuis les rares réserves pouvant encore être sollicitées, la situation hydrologique sur l'Adour est à peu près stabilisée, à un niveau qui reste cependant relativement bas. Cela n'est notamment possible qu'avec des dérivations minimales vers les canaux de l'Alaric et de la Gespe.

Les mesures de limitation des usages en place restent en vigueur jusqu'au 31 octobre 2022. Un allègement voire une levée de ces mesures ne pourra être envisagé avant cette date qu'en fonction d'une évolution favorable significative de la situation hydrologique; évolution que ne se dessine toujours pas à la vue des prévisions météorologiques des jours à venir.

La présente note est la dernière de cette saison exceptionnelle tant dans l'intensité des phénomènes que dans la mobilisation des acteurs concernés et le nombre de réunions, échanges, décisions que cela a nécessité. Nul doute que cette année sera d'un grand enseignement pour alimenter les prochaines réflexions sur la gestion de l'étiage en période de sécheresse.